

LES MOUVEMENTS MIXTES PARMIS LES PAYS DU PROCESSUS DE RABAT

Analyse des tendances et défis – SOM Processus de Rabat
Malabo, 17 & 18 novembre 2021

TRAVAILLER ENSEMBLE À DES ALTERNATIVES AUX VOYAGES DANGEREUX

Impact socioéconomique de COVID

- D'une part, **les aspirations aux déplacements ont augmenté**. Les données justificatives, qui ne sont que partiellement disponibles, se concentraient essentiellement sur la route maritime ouest-africaine (+ 114 % en septembre 2021 + route maritime la plus meurtrière).
- D'autre part, **la capacité de déplacement a été limitée** par la réduction des ressources pouvant être investies dans les déplacements et la plus grande complexité de la mobilité, par exemple en raison de l'augmentation des contrôles frontaliers et de l'adoption de politiques plus restrictives en matière de migration/d'asile.
- Le fait que COVID-19 ait été un facteur dans la décision de déplacement. Avril 2021 : ce n'était pas encore le cas. À partir de juin 2021, plus souvent cité comme motif de déplacement (entre 25 % et 30 % des migrants/réfugiés interrogés). L'impératif de « comprendre le voyage avant le bateau ».

Réponses possibles

- Expliquer ce que signifie l'inclusion socioéconomique (documentation, lois/fait d'être connu et enregistré auprès de l'État, accès aux droits essentiels, clarification des obligations également).
<https://www.unhcr.org/global-compact-refugees-indicator-report> Le succès de la mise en œuvre des deux Pactes mondiaux résidera dans le dynamisme de leur adoption au niveau sous-régional.
- Le rôle des villes en tant qu'intervenants de 1^{re} ligne, mais limites lorsqu'il n'existe souvent pas de cadres légaux/capacités – Dès lors, comment activer le potentiel des acteurs municipaux ? S'appuyer sur Africités Marrakech 2018 -> vers Africités 2022 Nairobi et impliquer de plus petites villes et municipalités sur les itinéraires.
- Réponses au niveau des programmes ciblant les jeunes et les personnes plus susceptibles de se déplacer (éducation, moyens de subsistance, voies de « migration » légales...).

Impact secondaire de COVID

- La majorité des migrants/demandeurs d'asile de pays africains du Processus de Rabat indiquent que le **besoin de passeurs augmente**. Ils signalent également une **augmentation des droits de passage**. Fondamentalement, avec une demande accrue et peu de voies régulières, les frais semblent ainsi augmenter.
- Enfin, nous constatons que COVID-19 et les restrictions en matière de déplacements adoptées pour réduire la propagation de la maladie semblent également conduire à **l'usage d'itinéraires plus dangereux**.
- Situation de dépendance accrue aux passeurs, ce qui entraîne souvent **une plus grande vulnérabilité** et un risque accru pour les réfugiés et les migrants impliqués de faire l'objet de trafic illicite.

Autres effets secondaires en partie liés à COVID

- De plus en plus de passeurs deviennent des trafiquants le long de cet itinéraire.
- Les régions géographiques du nord du Mali, du sud de l'Algérie, du sud du Burkina Faso, de l'est du Niger et du Sahara occidental sont devenues des plaques tournantes de trafic illicite attirant de nouveaux clients en dépit des risques connus.

Réponses possibles

- Programmes de sensibilisation/communication avec les communautés pas uniquement axés sur les mouvements Sud-Nord. Enseignements tirés au cours des 4 dernières années. Ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas... <https://seefar.org/news/research/exploring-migrants-trust-in-humanitarian-organisations/>
- Le nouvel élan pour lutter contre le trafic illicite et protéger les victimes du trafic illicite. Mise en œuvre de l'ensemble de la 4^e composante du PVAC.

Défis pour accéder aux données

- Les défis liés à la surveillance des flux aux frontières terrestres clés où personne ne peut réellement être présent.
- La capacité insuffisante pour mesurer les mouvements Sud-Sud.
- Les défis liés à la mesure des mouvements secondaires de réfugiés, y compris ceux liés aux réductions de l'aide alimentaire et aux opportunités de moyens de subsistance touchant en particulier les jeunes.
- Les défis liés à l'obtention de données désagrégées des gouvernements pour concevoir des réponses au niveau des programmes (causes et solutions).

Réponses possibles

- Travailler avec les quatre entités UA « naissantes » à Rabat, Bamako, Tunis et Khartoum et les doter de capacités pour produire des analyses qui permettront aux États d'adopter des réponses fondées sur des données probantes et basées sur les itinéraires.
- Travailler avec les États à des systèmes visant à générer les données manquantes et rendre les systèmes plus interopérables et les données comparables entre pays.

Défis pour accéder aux personnes en mouvement sur des itinéraires clés

- **La géographie des incidents mettant en jeu la sécurité** : ce que nous savons/ne savons pas

On this journey, no one cares if you live or die

- **3 contraintes** pour accéder aux lieux clés :

- volonté des pouvoirs publics
- sécurité (personnes concernées et personnel)
- capacité logistique et financière + cartographie récente des services de protection :

<https://www.unhcr.org/60ded10b4/mapping-protection-services-victims-trafficking-other-vulnerable-people;>

<https://www.unhcr.org/fr/60ded10c4/cartographie-services-protection-victimes-traite-personnes-vulnerables>

Réponses possibles

- Améliorer l'accès humanitaire.
- L'impératif de travailler avec et de financer de manière durable davantage de petits acteurs locaux pour renforcer la portée le long des routes clés.

Prévisions dans les mouvements mixtes dans les pays du PR

- La situation incertaine, précaire et en détérioration des réfugiés du Mali, du Burkina Faso et du Nigéria dans certains pays d'accueil et les risques d'autres mouvements irréguliers.
- Le risque d'augmentation des déplacements internes (Burkina Faso/Mali) et de plus en plus de déplacés internes se transformant en demandeurs d'asile en mouvement (Nigéria, Burkina Faso, Mali) + suivi des hypothèses sur l'avenir des déplacés internes au Niger.
- Les dynamiques et impacts possibles sur les mouvements mixtes des Ivoiriens par rapport à la Déclaration d'Abidjan sur des solutions pour les réfugiés ivoiriens.

T4 2021 À surveiller

- Stabilisation des mouvements de réfugiés vers le Tchad depuis le Cameroun.
- Rapatriement possible des réfugiés nigériens du Niger/Cameroun et la durabilité de ces retours, ainsi que le rythme des retours volontaires vers la Côte d'Ivoire.
- Mouvements de demandeurs d'asile soudanais à travers l'Afrique du Nord.
- Expulsions vers le Niger, le Tchad, le Mali.
- Évolution du % d'Africains subsahariens dans les mouvements maritimes vers l'Espagne/Italie.

Merci

cochetel@unhcr.org